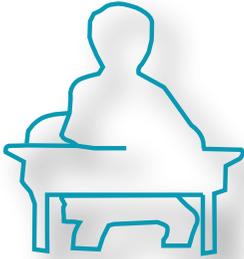


# PARCOURS DE FORMATION DES ENSEIGNANTS ET CPE

2021-2022

Etudiant L3



Etudiant M1

Formation au métier

Stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire (6 semaines)

Etudiant M2  
non lauréat du concours 2021

Etudiant contractuel

Formation en alternance (865€ brut)

Etudiant non contractuel

Stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire

CONCOURS 2022

Etudiant M2  
lauréat du concours 2021  
fonctionnaire stagiaire

50% en formation à l'INSPÉ  
50% en responsabilité en établissement

Rémunéré à temps plein  
échelon 1

Fonctionnaire stagiaire  
lauréat du concours 2021  
non étudiant

- › Déjà titulaire d'un master
- › Dispensé de master

50% en formation à l'INSPÉ  
50% en responsabilité en établissement

Rémunéré à temps plein 1828€ brut

2022-2023

Etudiant M1

Formation au métier

Stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire (6 semaines)

Etudiant M2

Etudiant contractuel

Formation en alternance (865€ brut)

Etudiant non contractuel

Stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire

CONCOURS 2023

Fonctionnaire  
stagiaire

En responsabilité en établissement

Rémunéré à temps plein  
échelon 1

Fonctionnaire  
titulaire

100% en responsabilité en  
établissement

Rémunéré - échelon 2

Fonctionnaire stagiaire  
lauréat du concours 2022  
non titulaire d'un MEEF

- › Titulaire d'un master autre que MEEF
- › Dispensé de master

2023-2024

Etudiant M2

Etudiant contractuel

Formation en alternance (865€ brut)

Etudiant non contractuel

Stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire

CONCOURS 2024

Fonctionnaire  
stagiaire

En responsabilité en établissement

Rémunéré à temps plein  
échelon 1

Fonctionnaire  
titulaire

100% en responsabilité en  
établissement

Rémunéré - échelon 2

Fonctionnaire  
titulaire

100% en responsabilité en  
établissement

Rémunéré - échelon 3

Fonctionnaire stagiaire  
lauréat du concours 2023  
non titulaire d'un MEEF

- › Titulaire d'un master autre que MEEF
- › Dispensé de master